

extrait
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quinze, le dix sept mars, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHON, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 15

Présents : Bernard MICHON ; Coralie BOURDELAIN ; Thierry MAZILLE ; Jean-Marc BELLEVILLE ; Catherine REAULT ; Sandrine GAYET ; Lionel FIAT ; Jean-Paul BELLIN ; Frédéric GEROMIN ; Alain GUIMET ; Vincent PELLETIER

Procurations : Céline BERNIGAUD à Sandrine GAYET ; Stéphane MASTROPIETRO à Thierry MAZILLE ; Laurence LEROUX à Coralie BOURDELAIN ; Christelle DEROUET à Bernard MICHON

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Catherine REAULT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Date de la convocation : 12 mars 2015

DELIBERATION N° 2 BIS :

OBJET : Vote du compte administratif eau-assainissement 2014

Le compte administratif du budget eau assainissement est voté à l'unanimité par les membres présents comme suit :

Budget Eau-assainissement

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		47 247.63				47 247.63
Opération de l'exercice	200 830.42	199 057.29	278 223.06	346 332.73	479 053.48	545 390.02
TOTAUX	200 830.42	246 304.92	278 223.06	346 332.73	479 053.48	592 637.65
Résultats de clôture		45 474.50		68 109.67		113 584.17
Restes à Réaliser	45 511.00					
TOTAUX CUMULES	45 511.00	45 474.50		68 109.67	45 511.00	113 584.17
Résultats définitifs	36.50			68 109.67		68 073.17

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, à Revel, le 17 mars 2015.

Pour extrait,

Bernard MICHON
Maire de Revel,

